

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, et M^l^{le}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.			Départs de Saumur pour Paris.		
6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.		11 heures 59 minut. soir,	Express.	
4 — 11 — —	Express.		11 — 51 — matin,	Omnibus.	
4 — 11 — —	matin, Express-Poste.		6 — 6 — soir,	Omnibus.	
9 — 48 — —	Omnibus.		9 — 11 — —	Direct-Poste.	
Départ de Saumur pour Angers.			Départ de Saumur pour Tours.		
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.		7 heures 22 minut. matin,	Omnibus.	

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le triple scrutin, ouvert le 25 et le 26, dans les 3^e, 5^e, et 6^e circonscriptions de la Seine a donné un résultat dont nous n'avons point l'intention d'exagérer la portée, mais qui ne manque pas néanmoins d'une certaine signification. Bien que le dépouillement officiel des votes ne soit pas encore proclamé, les indications fournies ce matin par le *Moniteur* ne laissent plus de doute sur le succès marqué de deux candidats du gouvernement au moins sur les trois qu'il avait patronnés. Les chiffres, en pareille circonstance, sont les meilleurs arguments qu'on puisse invoquer, et voici ce qu'ils nous disent :

Lors des élections générales, les partis coalisés avaient fait passer leurs candidats, au premier tour, dans les 5^e et 6^e circonscriptions. La majorité obtenue par M. Goudchaux avait même été considérable. Aujourd'hui, que s'est-il passé ? M. Jules Favre, qui a pris la place de M. Goudchaux, n'a obtenu que 11.303 voix contre 10.166 données au candidat de l'administration, M. Perret. Et cependant M. Jules Favre, grâce à ses plaidoiries retentissantes de Colmar, d'Oran et de Paris, avait tout fait pour capter les suffrages des hommes de parti et de ces nombreux fantaisistes qui se sentent portés, sans acception d'opinions politiques, vers les célébrités du moment qu'élèvent pour les délaisser plus tard, les caprices de la mode.

Dans la 5^e circonscription, — M. Ernest Picard, successeur postulant de M. Carnot, — l'échec des révolutionnaires unis aux mécontents, a été plus sensible encore. Là, en effet, l'opposition a vu sa majorité ancienne dégénérer en minorité, et M. Eck, candidat du gouvernement, prend une avance de 200 voix sur M. Picard, dont la défaite aurait été définitive si les suffrages distraits par un troisième candidat, M. Bourdon, ne nécessitaient pas un scrutin de ballottage. M. Eck a obtenu 8764 voix, M. Picard, 8590, et M. Bourdon, 235. Il aurait fallu 8,914 voix seulement à M. Eck pour être proclamé député ; or, les 235 voix de M. Bourdon auraient plus que suffi pour que cette condition fût remplie,

comme elle le sera, sans aucun doute, au prochain vote.

Enfin, dans la 3^e circonscription, où l'opposition avait toujours fait passer avec succès le général Cavaignac, le candidat du gouvernement a obtenu cette fois une majorité écrasante. Le *Moniteur* constate 10.111 suffrages donnés au général Perrot contre 7,410 obtenus par M. Lionville ! Après un tel échec, est-il possible encore de nier que les partis hostiles aient éprouvé depuis l'an dernier un mouvement de recul prononcé, même dans l'espèce de réduit où ils avaient concentré toutes leurs forces et où ils croyaient être invincibles.

En somme, sur trois places appartenant anciennement à l'opposition, une a été enlevée entièrement, a été une autre à peu près conquise par les amis de l'ordre. Quant à la troisième, elle a été si vigoureusement disputée, que les gens de parti les plus optimistes ne songeront pas à en tirer des inductions fort heureuses. Et cependant, ainsi que tout le monde le sait, le gouvernement, qui aurait pu user de son droit d'intervention, a abandonné, pour ainsi dire, les électeurs à eux-mêmes, afin de mieux établir la force invincible qui réside en lui contre toutes les entreprises des factions. Les journées du 25 et du 26 ont été bonnes. — Havas.

Le journal de Berne, la *Suisse*, publie, dans son numéro du 25, la note suivante :

« Le chef du département politique, M. Furrer, a présenté hier au Conseil fédéral son rapport sur la question des consulats. Nous croyons savoir que ce rapport, très-remarquable à tous égards, conclut à l'adoption, en principe, de la demande d'*exequatur*, tout en laissant au conseil fédéral la faculté de faire telles réserves qu'il jugera convenables, eu égard aux personnes proposées. C'est probablement lundi que le conseil fédéral aura à prendre une décision à ce sujet. »

A l'appui de cette nouvelle, qui fait pressentir une prompt solution de la question, la *Suisse* reproduit un démenti donné par une feuille de Genève aux journaux qui ont attribué un caractère diplomatique à un voyage en France de M. James Fazy :

encore et se faire remarquer dans un salon. Nul ne maniait l'ironie avec plus d'adresse. Il possédait un tact égoïste, mais très-fin ; il en usait maintenant auprès des chefs. S'il n'avait pas cessé d'être taquin pour ses égaux et cruel pour ses subalternes, du moins il n'était plus frondeur. Enfin, il possédait le sang-froid excessif de l'homme absolument insensible.

Emile Fargeolles servait sous M. de Kergal, officier de l'ancienne marine, loyal caractère qui se laissait tromper aisément, plaçait le courage au-dessus de tout, n'admettait pas que la bravoure pût jamais s'allier à la bassesse de sentiments, et, du reste, il ne croyait pas à la méchanceté pure.

L'erreur de M. Kergal est vulgaire. — Nous qui faisons ici de l'histoire, nous sommes certainement accusés d'avoir pris un misérable plaisir à imaginer un monstre.

L'intrepidité de Fargeolles avait séduit l'officier supérieur ; et, enfin, M. de Kergal avait connu jadis le capitaine Fargeolles, son père, mari de grand mérite, célèbre dans tous les ports de la Manche par ses exploits de corsaire presque incroyables.

Malgré l'excellente position qu'occupait Fargeolles à bord de son nouveau bâtiment, M. Labranche n'hésita pas à lui adresser les plus sévères reproches. Il le jugea d'un ton courroucé, il lui parla de la mort de Pierremont avec une sorte d'horreur ; il lui en raconta les suites d'une voix irritée :

« Un certain nombre de journaux français et suédois se sont plu à donner un caractère officiel à la présence de M. James Fazy à Paris, et plusieurs en lui attribuant la qualité de conseiller fédéral. Nous sommes en mesure de déclarer que le voyage de M. Fazy ne se rattache à aucune des questions pendantes entre la Suisse et le gouvernement français, mais uniquement à des affaires particulières. »

On écrit de Hong-Kong (Chine), le 27 février :
Les plénipotentiaires de la Grande-Bretagne et de la France, lord Elgin et le baron Gros, font des préparatifs de départ pour le nord de la Chine. Les premières tentatives de négociations avec la cour de Pékin doivent être faites dans le port de Shanghai, par l'entremise du vice-roi des Deux-Kiangs (provinces de Nankin et de Nganhoei). Le plénipotentiaire russe, l'amiral comte Poutiatine, se joint, dit-on, à ses collègues de France et d'Angleterre pour tenter des démarches communes auprès du gouvernement du Céleste-Empire. Le plénipotentiaire des Etats-Unis, M. Reed, garde un rôle d'observateur, tout prêt, cependant, à appuyer les réclamations des représentants des puissances européennes, lorsqu'il jugera le moment opportun pour les intérêts de son pays.

On assure en même temps que la Hollande doit envoyer, de Batavia, un commissaire muni de pleins pouvoirs, non-seulement des Pays-Bas, mais aussi de la Prusse et de la Confédération germanique, dont le roi de Hollande est membre comme grand-duc de Luxembourg. Toutes les grandes puissances du monde chrétien se trouveraient ainsi représentées aux conférences qui s'ouvriraient avec les hauts commissaires chinois. (*Constitutionnel*.)

La crise financière dont le commerce suédois est tourmenté depuis décembre, n'a point encore atteint son terme. Un certain nombre de maisons d'exportation qui avaient simplement suspendu leurs paiements dans l'espoir de satisfaire, moyennant des arrangements amiables, leurs créanciers anglais et hambourgeois, se trouvent, à chaque instant, dans la nécessité de déposer leur bilan et de se déclarer

— Du même coup, dit-il, vous avez tué sa mère et brisé l'avenir d'une innocente jeune fille que le pauvre enfant eût rendu heureuse !... Il faut, Emile, que des liens bien puissants m'attachent à vous pour que je ne vous maudisse pas !...

Fargeolles, impassible, écouta le vieil officier jusqu'au bout ; ensuite il répondit du ton le plus froid, en pesant chacun de ses mots :

— J'ignore, monsieur Labranche, quels liens si puissants vous attachent à moi ; je reconnais, toutefois, vous devoir de grands services ; je voudrais m'en acquitter envers vous... Cependant, Monsieur, je suis majeur, et seriez-vous mon père que je vous parlerais aujourd'hui comme je vais vous parler : — Il est temps, Monsieur, que votre tutelle ait un terme. Je suis élève de première classe ; vous êtes lieutenant de vaisseau ; je désire, Monsieur, ne vous être subordonné que pour affaires de service...

Le capitaine Labranche pâlisait et frémissait ; Fargeolles poursuivit avec un sang-froid impitoyable :

— La mort de Pierremont est un malheur, un fatalité !... La mort de sa mère en est la conséquence, autre fatalité !... Je me suis battu loyalement, conformément aux règles et aux conventions faites... Quiconque se bat en duel s'expose à tuer et à être tué. Je ne souffrirai pas que personne me reproche comme un crime, ce que j'ai fait, ce que je referais en pareil cas. Savez-vous bien, monsieur

FEUILLETON

UNE HAINE A BORD.

DEUXIÈME PARTIE.

SOEUR AGLAË.

(Suite.)

I. — LES RENCONTRES.

A peine la *Brillante* fut-elle désarmée, que le capitaine Labranche partit pour Toulon à la recherche de Fargeolles. — Fargeolles s'était trouvé à plusieurs affaires sur la côte d'Afrique. Par son courage, par son zèle, il était parvenu à faire oublier le duel du 16 juillet.

On remarquera que les mêmes intermittences se reproduisaient toujours dans sa vie. Si son aptitude incontestable eût été dirigée vers le bien, Fargeolles serait devenu, sans contredit, un officier de premier ordre ; mais il ne déployait guère ses qualités que, contraint par quelque force majeure, pour obtenir une faveur ou pour racheter une faute.

Fargeolles avait une bravoure réelle ; il ne manquait pas d'esprit. Lorsqu'il voulait sortir de la sphère du cynisme, il y parvenait aisément ; lorsqu'il cessait de rechercher les plaisanteries grossières, il pouvait briller

en faillite. On ne s'attend pas même de sitôt à une reprise d'affaires, que favoriserait la réouverture de la navigation, tant se trouvent aujourd'hui dépréciés les produits territoriaux et minéraux de la Suède. — Havas.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Londres, 26 avril. — Les avocats de M. Trueloves ont demandé aujourd'hui qu'il fût jugé devant les assises ordinaires de Londres ou de Middlesex, afin d'éviter les lenteurs qu'entraînerait la comparution de l'accusé devant la cour du Banc de la Reine; mais les juges s'y sont refusés.

Berne, 26 avril. Le conseil fédéral a approuvé les dispositions prises par les commissaires de Genève.

Les pétitions en faveur des douze Italiens proscrits n'ont pas été admises.

Il n'a encore été rien décidé relativement aux consulats français.

Madrid, 26 avril. Aujourd'hui doit se terminer, en faveur du gouvernement, la discussion soulevée à l'occasion de la statue de Mendizabal.

Les nouvelles reçues du Mexique sont favorables à l'Espagne.

Berlin, 26 avril. — La chambre des seigneurs a discuté aujourd'hui la loi sur le sucre de betteraves. La proposition de la commission et l'amendement Mezveldt ont été rejetés. Le projet de loi du gouvernement a été adopté par 89 voix contre 40.

La session sera close demain.

Londres, 27 avril. — Dans la session de la Chambre des communes est adoptée la motion de M. Disraeli, tendant à ce que les résolutions indiennes soient discutées vendredi. Ce résultat n'a eu lieu qu'après une longue discussion; lord Palmerston a consenti à la motion, réservant son opposition pour vendredi, au moment où lord Goderic proposera un amendement aux résolutions. MM. Gladstone et Gregory avaient combattu toute espèce de législation pour les Indes, pendant cette année, mais cette opinion n'a rencontré, de la part de la Chambre, aucun appui.

Marseille, 27 avril. — D'après les nouvelles de Hong-Kong, du 15 mars, le gouvernement provisoire chinois, à Canton, avait annoncé par une proclamation l'arrivée prochaine du successeur de Yeh, envoyé par l'Empereur. La proclamation invitait les Chinois à attendre les ordres de l'Empereur et à vivre en frères avec les étrangers.

MM. de Contades et Oliphant, envoyés à Jonchon afin de négocier, avaient emporté avec eux également des lettres des plénipotentiaires russe et américain.

Suivant l'*Owesland-Register*, la meilleure des négociations serait un général qui marcherait droit sur Pékin.

Lord Elgin se rendant dans le nord avait visité Swatow, où il y a beaucoup d'Anglais qui font le commerce de l'opium et engagent des coolies.

Les lettres de Calcutta, en date du 22 mars, disent que la guerre de partisans a lieu dans de vives proportions. Ces lettres parlent également de la chaleur et des maladies qui sévissent. Le papier de la compagnie des Indes perdait 13 %, et le commerce était retombé.

La ville de Lucknow était déserte en partie. — Havas.

FAITS DIVERS.

Les fêtes du mariage du roi de Portugal auront lieu, dit-on, dans les derniers jours du mois prochain. Déjà plusieurs personnages sont partis, et le paquebot *Ville-de-Paris*, qui avait quitté dimanche Saint-Nazaire pour Lisbonne, avait à son bord M. le duc de Bellane, premier secrétaire d'ambassade, et d'autres personnages de distinction. La présence des escadres anglaise et française dans le Tage va donner aux fêtes une grande animation.

— Nous lisons dans le *Daily-New* du 26 avril :

« La présence d'un vapeur de guerre français dans le port de Cardiff a causé un peu d'excitation parmi les sujets de la Reine. Le vaisseau en question est le *Pelican*, capitaine Hamelin, ayant à bord un état-major d'hydrographes français. Ce vaisseau a remonté avec lenteur le détroit, et l'on suppose qu'il a fait un relevé de nos côtes pour le ministre de la marine en France, oncle du commandant; on suppose que l'état de nos côtes sur le détroit sera l'objet d'un rapport. On pense que ce vaisseau en retournant en France, visitera l'autre côté du détroit. Les habitants de Cardiff se plaignent qu'il n'y ait point de fortifications de Milfort-Haved à Thorpess Point, et que le gouvernement devrait y aviser dans l'intérêt du commerce. Le vrai but du voyage du *Pelican* est de prendre du charbon sur les côtes du pays de Galles. »

— Par la voie de la Havane nous apprenons les détails du naufrage du navire hollandais *Admiraal-Zutman*. Parti de la Havane le 11 mars pour Rotterdam, *via* Cork, avec 700 boucauts de sucre et autres marchandises, sous le commandement du capitaine G.-H.-S. van Eyk, l'*Admiraal-Zutman* fut entraîné, dans la nuit du 15, par la violence du vent et du courant, vers la côte de la Floride; bientôt, malgré les efforts du capitaine et de son équipage, il toucha et se brisa. C'est à peine si les vingt-un individus qui le montaient eurent le temps de se jeter dans les embarcations avec quelques provisions, des armes, des munitions et des vêtements. Malheureusement la violence des vagues empêcha les embarcations d'atterrir; les naufragés durent les abandonner pour gagner le rivage. Ils purent toutefois recueillir plus tard les provisions, etc., que la mer rejeta avec les chaloupes.

Au point du jour, il ne restait plus du navire que des débris épars. Les malheureux naufragés qui venaient d'échapper à la mer furent, dès le premier jour de leur atterrissement, exposés aux attaques des ours et d'autres animaux sauvages. Durant leur séjour sur la côte, dont ils ne voulaient pas s'éloigner, dans l'espoir d'apercevoir un navire qui pût leur porter secours, ils tuèrent douze ours, trois loups, des panthères et des crocodiles. Ils trouvèrent les débris de cinq autres navires naufragés, dix-neuf cadavres et une tombe de construction récente, sur laquelle était planté un morceau d'ardoise portant le nom du capitaine « Adams. » Enfin, après neuf jours d'atroces souffrances, ces infortunés furent aperçus par le *Daniel Webster*. M. le capitaine Miner, commandant du vapeur, fit immédia-

tement arrêter les machines et recueillit tous les naufragés, avec lesquels il arriva le 26 à la Havane. On ne peut assez louer la belle conduite du capitaine Miner, qui prodigua à ceux qu'il venait de sauver toutes les attentions que réclamait leur déplorable position.

— Il est dangereux actuellement de s'abandonner au sommeil lorsque l'on voyage à grande ou petite vitesse : ce mode de locomotion ne nous permet ce délassement qu'à de rares intervalles; en voici un exemple tout récent : M. L..., négociant à Saint-Quentin, ayant une affaire à traiter au Cateau, prend le train de Paris. Soit fatigue, soit ennuï, ou bien l'effet d'une digestion pénible, notre voyageur s'endort après avoir remis son coupon au conducteur. On crie : *Le Cateau!* et il n'entend rien. Le train se remet en marche et on arrive à Erquelines. Là, les gendarmes belges éveillent M. L... et lui demandent ses papiers. Il répond qu'il s'est trompé, qu'il ne va pas en Belgique, qu'il devait s'arrêter au Cateau. Il attend donc le retour d'un train de Belgique, y prend place et comptait être bien vite au Cateau, quant à Jenmont il rencontre les gendarmes français qui lui font la même question que les gendarmes belges. — Sans papiers l'on n'entre pas en France, lui disent-ils. — Les autres venaient de lui dire que sans papiers l'on n'entrait pas en Belgique.

M. L... se voyait donc menacé d'être interné entre Jenmont et Erquelines. Heureusement le télégraphe le tira d'embarras. On demanda des renseignements à Saint-Quentin, et M. L... put retourner chez lui, en se promettant bien que désormais il ne lui arriverait plus de dormir en voyage. Puisse cette leçon profiter aux lecteurs. Qu'on se le dise.

— Ce n'est plus, cette fois, la somnolente caducité d'un vieillard ou la téméraire jousouciante d'un ivrogne, disent les journaux belges, qui a fourni un nouvel exemple du danger de fumer dans son lit. C'est, on peut le dire sans trop de paradoxe, diamétralement le contraire.

M. Ferdinand P..., habitant de la rue de Namur, en est réduit, par suite de la rigoureuse susceptibilité de sa mère à l'endroit de la fumée du cigare et de la cigarette, à profiter des instants où cette mère intolérante s'absente de la maison pour se livrer, dans la solitude de sa chambre hermétiquement close, à son goût invétéré pour les parfums virils du manille ou du havane. Or vendredi, dans l'après-midi, M. Ferdinand, en donnant à sa passion de fumeur la satisfaction clandestine que nous venons de rapporter, eut l'étourderie de mettre le feu à son lit, et, au risque d'amasser sur sa tête, si cette métaphore est ici permise, l'explosion du courroux maternel, se vit forcé d'appeler lui-même au secours pour préserver la maison d'un incendie qui s'annonçait de la manière la moins rassurante.

Cet incident d'un caractère assez vulgaire, acquerria, nous n'en doutons pas, un certain degré d'intérêt, quand on saura que l'incorrigible fumeur qui en a été le héros, et qui a failli en être la victime, vient à peine d'atteindre sa sixième année.

— Dernièrement, dit le *Progrès-de-la-Haute-Marne*, des ouvriers, en pratiquant des fouilles pour l'extraction du minerai de fer, ont fait une

Labranche, que j'avais été souffleté? Enfin, maudissez-moi ou ne me maudissez pas, je vous déclare, Monsieur, que peu m'importe!... Malédiction n'est pas une affaire de service...

M. Labranche sentit une sueur froide parcourir ses membres; il était foudroyé, il était blessé dans les replis les plus secrets de son cœur.

— J'aurais mieux aimé, pensa-t-il, qu'il me donnât dix coups de poignard!... Oh! mon Dieu! suis-je donc maudit moi-même? Mes fautes ne trouveront-elles jamais grâce devant vous? Est-il, même en enfer, un supplice comparable au mien?...

Le lieutenant de vaisseau, pétrifié par la cruelle réponse de Fargeolles, resta muet.

L'élève le salua profondément et se retira.

M. Labranche redescendit en canot, passa plusieurs jours en proie à la plus violente agitation. A dater de cette entrevue avec l'ingrat Fargeolles, sa tristesse ne cessa de s'accroître.

Plus misanthrope, plus sombre que jamais, il finit par être regardé comme un monomane incurable.

Du reste, tout le monde savait que M. Labranche avait passé plusieurs années sur les pontons anglais, et qu'il en était revenu fort changé. Par suite des mauvais traitements qu'il y avait subis, son humeur, sa mémoire surtout, étaient fort altérées. On se rappelait qu'à son arrivée à Toulon, il eut peine à reconnaître ses plus pro-

ches parents.

Cependant ses qualités de marin le firent maintenir alors sur les cadres de l'armée navale. Depuis sa rentrée au service, il avait mérité cent bonnes notes; nul, par exemple, n'était meilleur officier en second.

Enfin, par une bizarrerie extraordinaire, il avait officiellement renoncé à tout avancement, en demandant toutefois de n'être pas mis à la retraite. — Ses démarches pour obtenir cette position exceptionnelle auraient suffi à tout autre pour arriver au grade supérieur.

Le lieutenant de vaisseau Labranche naviguait constamment. Il rendait d'excellents services, et jouissait d'une estime d'autant plus grande qu'il ne faisait ombre à personne.

Quant à sa monomanie, les gens qui tiennent à tout expliquer l'attribuaient bénévolement à sa haine pour les Anglais. En général, on ignorait ses rapports avec Fargeolles, l'on n'en parlait presque pas.

Malgré l'entretien dont on vient de rendre compte, le vieil officier ne se découragea point, il continua de suivre Fargeolles dans sa carrière et de lui être utile.

Peu à peu les nombreux services qu'il lui rendit rétablirent entre eux des relations si non affectueuses, du moins convenables. Fargeolles alla même jusqu'à lui écrire quelques lettres; M. Labranche en fut touché; il espéra que jeunesse se passerait. — Il se faisait illu-

Vers la fin de 1833, — M. Labranche était alors en Chine, — moins d'un an après la nomination générale de notre promotion au grade d'enseigne, Fargeolles et Jules Renaud se retrouvèrent ensemble à bord de la *Victorieuse*, montée par le comte de Bellegrave.

En acceptant l'aiguille d'or, Jules avait promis à Eglé de ne jamais essayer de venger Charles. Nous avons dit ailleurs qu'aucune animosité ne pouvait occuper le cœur généreux de Jules Renaud, qui se trouvait dans les bonnes grâces de son commandant, aimé de tous les autres membres de l'état-major, populaire parmi l'équipage dont faisait partie le gabier Gausnard.

Fargeolles, au contraire, était assez mal vu, il se conduisait politiquement et cauteleusement. Dernier venu à bord, il n'était pas en position d'y exercer une influence pernicieuse. Mais par son rang d'ancienneté, il aurait dû commander la compagnie de débarquement à l'époque où une révolte éclata dans les troupes allemandes de Rio-de-Janeiro.

Sur la demande de l'empereur du Brésil, l'escadre française envoyait à terre un bataillon de marins.

Fargeolles ne fut pas prêt à partir à la tête de sa compagnie.

Par ordre du comte de Bellegrave, Renaud le remplaça impromptu.

Renaud se signala en contribuant, plus que personne, à apaiser l'insurrection.

découverte des plus intéressantes pour la science de la paléontologie. Ils ont trouvé, à deux mètres de profondeur, dans un champ situé à un demi-kilomètre de Châteauvillain, sur les bords de l'Aujon, des ossements énormes provenant évidemment d'un animal dont l'espèce a disparu. M. Séjournant, pharmacien, les a adressés au professeur d'anatomie comparée du Jardin-des-Plantes, qui, en le remerciant de l'envoi de ces rares et précieux débris, lui a appris qu'ils avaient appartenu à un reptile antédiluvien d'une taille gigantesque, et qui est connu dans l'histoire sous le nom de Plesiosaurus. Ces pièces sont au Muséum d'histoire naturelle.

— On lit dans le *Journal d'Agriculture pratique* : Le domaine impérial de Lamothe-Beuvron a été amélioré par le drainage et par le marnage. D'après les comptes de 1857, une opération faite sur 37 hectares a donné un bénéfice de 9 % relativement à l'année 1856, deuxième année de drainage, et de 25 % relativement à l'année 1855, année où a été tentée cette importante amélioration fermière. En trois années, les dépenses de drainage sont presque payées par les bénéfices réalisés.

— On lit dans le même journal : Gerberoy est situé sur le sommet d'une colline, et l'unique source qu'il ait à sa disposition git à 63 mètres au-dessous du sol. De temps immémorial, l'extraction de cette eau s'opérait par l'emploi d'un moulinet à bras; et, par mesure de sûreté, le travail en était interdit pendant la nuit.

En 1843, le conseil municipal, guidé par un rapport fait à l'Académie des sciences par feu François Arago et MM. Poncelet et Segier, voulut tenter d'affranchir enfin les habitants de cette pénible situation. Il eut confiance dans le moyen que recommandait ce rapport, et, depuis treize années, l'ancien Hôtel-de-Ville de Gerberoy se trouve surmonté par un appareil qu'anime le vent, et qui suffit à l'alimentation de la commune. Un simple réservoir, que la disposition du sol a permis de rendre souterrain a suffi pour cette transformation.

L'expérience de treize années a parfaitement établi qu'un approvisionnement de 100 litres par habitant pouvait être considéré comme suffisant pour rendre insensibles les intermittences du vent.

Des appareils semblables à celui de Gerberoy, inventés et construits par M. Amédée Durand, existent maintenant dans 28 de nos départements. Ils montent l'eau sans qu'on s'en occupe. Le moteur se règle et se dirige lui-même. Le vent travaille sans que l'homme ait besoin d'intervenir, si ce n'est, tous les six mois, pour mettre quelques gouttes d'huile dans une burette.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

VILLE DE SAUMUR.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Donne avis à ses concitoyens que tout abandon de profession et tout changement de demeure, ayant eu lieu ou devant avoir lieu dans le cours de l'année 1858, doivent être déclarés immédiatement à la Mairie (bureau des contributions), si les intéressés veulent éviter des doubles emplois et, par suite,

l'embaras des formalités nécessaires pour arriver à un dégrèvement.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 28 avril 1858.

Le Maire, RAGUIDEAU, adjoint.

VILLE DE SAUMUR.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE.

CONCERT

Du 29 avril 1858, 8 heures du soir. — Ouverture des portes de la salle à 7 heures.

PROGRAMME :

PREMIÈRE PARTIE.

- | | |
|---|-----------|
| 1° Ouverture de la <i>Cenerentola</i> . | ROSSINI. |
| 2° Romance. | ... |
| 3° <i>La Mélancolie</i> . — fantaisie pour le violon. | PRUME. |
| 4° Morceau de chant. | ... |
| 5° Duo de hautbois et de piano (motifs du <i>Domino Noir</i> .) | VERROUST. |
| 6° Romance. | ... |
| 7° Chœur de la <i>Reine de Chypre</i> . | HALÉVY. |

DEUXIÈME PARTIE.

- | | |
|---|------------|
| 1° Ouverture des <i>Diamants de la Couronne</i> . | AUBER. |
| 2° Fantaisie pour le violon (motifs de l' <i>Etoile du Nord</i> .) | GUICHARD. |
| 3° Morceau de chant. | ... |
| 4° <i>Andante</i> du quintetto pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson. — op. 16. | BEETHOVEN. |
| 5° Romance. | ... |
| 6° <i>Prière à Marie</i> , fantaisie pour le violon. | ... |
| 7° Chœur de <i>Moïse</i> (introduction). | ROSSINI. |

EXPOSITION D'ANGERS.

Sur les sollicitations du maire d'Angers, M. Ernest Dubois, membre du Corps-Législatif, S. A. I. le prince Napoléon a promis formellement de venir visiter, dans les derniers jours de juin, notre exposition.

Cette visite va devenir un stimulant nouveau pour les exposants et pour les membres de la Commission d'organisation, car chacun sait à quel point l'ancien président de l'Exposition universelle de Paris, est compétent en pareille matière.

L'arrivée du Prince aura encore un autre mérite : ce sera, bien certainement, de ramener une seconde fois un grand courant de population vers notre ville, de favoriser ainsi le commerce, et de remplir suffisamment, si elle ne l'était déjà, la caisse qui devra permettre, au moyen du produit des entrées au Palais du Mail, de solder, sans déficit pour la ville, les entrepreneurs qui se sont chargés de la construction de cet élégant baraquement.

Tout annonce, du reste, que notre exposition sera des plus brillantes et que les étrangers s'y porteront dès le début.

Le nombre des objets de toute sorte envoyés ou annoncés pour y figurer, est en effet si formidable, qu'on craint dès aujourd'hui que l'emplacement élevé pour les recevoir, ne soit, malgré son immense développement, de beaucoup insuffisant.

De même, nos maîtres d'hôtel sont accablés de lettres de personnes qui, bien avisées, prennent leurs précautions, et d'avance mettent en règle leurs billets de logement, jalouses de trouver, après leurs courses fatigantes, bonne table et bon lit.

C'est qu'il est évident que si le *tarde venientibus ossa*, toujours d'une détestable perspective, doit être redouté, c'est en pareille circonstance. Avis donc aux insoucians, aux trainards incorrigibles.

Mais un seul exemple va suffire à les éclairer : le magnifique *Hôtel du Cheval-Blanc*, dont la fondation remonte en 1514, où l'élégance et le confort le disputent à la politesse des gens de service, n'a plus, malgré ses 80 chambres, que quelques lits de disponibles ! Et cependant cinq semaines nous séparent encore de l'ouverture des fêtes et de l'exposition ! Il est vrai, par exemple, que cet hôtel a pour lui toutes les séductions : appartements complets dits de famille, salons de jeu, de musique et de lecture, voitures de visite et voitures pour excursions. En un mot, tout ce qui peut rappeler le bien-être du foyer domestique et compenser l'ennui qu'on ressent toujours de l'avoir quitté.

Si nos pères d'il y a trois siècles, pouvaient, redevenus mortels pour un instant, parcourir en neuf heures les 360 kilomètres qui règnent de Paris à Angers, et descendre comme alors en leur modeste hôtellerie du *Cheval-Blanc*, ce n'est certes pas la vue des changements qu'ils y rencontreraient qui serait de nature à diminuer l'admiration que leur aurait fait ressentir la vélocité de nos locomotives. Cette fois, il leur faudrait l'avouer, le *sic transit gloria mundi* aurait complètement tort.

M. le commissaire général de l'inscription maritime de Nantes a communiqué à la chambre de commerce de cette ville, une dépêche par laquelle, réformant une mesure récemment prise, M. le ministre de la marine autorise, comme par le passé, les armateurs de la place à armer et désarmer administrativement à Nantes les navires, que ceux-ci restent à Saint-Nazaire ou à Paimbœuf. Ces instructions données à la marine sont le corollaire de celles données dernièrement à la douane. Elles complètent de la manière la plus heureuse, pour les intérêts nautiques, le succès des démarches faites en commun auprès des ministres compétents. — Havas.

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

MM. le général Perrot et Jules Favre sont nommés députés de Paris, pour les 5^e et 6^e circonscriptions. Dans la 5^e circonscription, M. Eck, candidat du gouvernement, n'a obtenu que 8,774 voix ; la majorité exigée était de 8,914. (Maine-et-Loire.)

MM. Pégot-Ogier et C^{ie}, banquiers, rue de la Bourse, 7, à Paris. — Achats et Ventes, Comptes-Courants, — Reports. (Voir aux annonces.)

Les PILULES FERRUGINEUSES DE VALLET, approuvées par l'Académie impériale de médecine de Paris, le 8 mai 1838, sont reconnues comme le médicament le plus sûr et le plus en vogue pour guérir les pâles couleurs, les pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles et lymphatiques. Pour ne pas être exposé à acheter de la contrefaçon il faut s'assurer que les flacons portent bien le cachet et la signature de Vallet, leur inventeur. On les trouve chez tous les pharmaciens dépositaires des *Perles d'Ether anti-nerveuses du Dr Clertan*. (180)

P. GODET, propriétaire-gérant.

Mais à son retour à bord, le soir, Fargeolles lui cherche querelle. Un duel sérieux devait s'en suivre.

Heureusement le gabier Gaussard s'en douta. Grâce à lui, le commandant fut prévenu aussitôt; et, dès le lendemain, avant que les deux enseignes eussent pu descendre à terre, Jules, ainsi que Gaussard, fut embarqué sur la *Légère*, qui partit pour la France le jour même.

En 1853, Jules Renaud et le gabier Gaussard embarquèrent, chacun de son côté, sur la corvette la *Sévère*, commandée par M. de Kergal. Le capitaine Labranche était lieutenant du bord. Un officier y manquait.

Une corvette de charge, lorsqu'elle est en partance pour une destination lointaine, avec son personnel, ses passagers, ses bestiaux et ses cages pleines de volailles, est quelque chose qui ressemble plus à l'arche de Noé qu'à un navire de guerre. Sur l'arrière, on voit des officiers de troupes, des femmes, des enfants, des bourgeois dépaysés; sur l'avant, des soldats, ou pour parler la langue du bord, des militaires, gênés, coudoyés, ennuyés et maudissant l'équipage qui les malmène, les vents qui les retiennent, leur sort qui les envoie en garnison au-delà des mers. Les moutons bêlent, les bœufs mugissent, les coqs chantent, les poules gloussent, les

matelots jurent, les officiers du bord sont d'une humeur massacante.

Telle était à peu près, au commencement de juin, la situation de la *Sévère*, prête, depuis plus de huit jours, à faire voile pour l'île Bourbon; il ne lui fallait qu'un peu de brise favorable afin de sortir de la rade de Brest; mais, par une fatalité fréquente à la pointe occidentale de la France, à peine les troupes étaient-elles embarquées que les vents avaient tourné à l'ouest, ils venaient droit du côté du goulet; maintenant on attendait leur bon plaisir.

Le 12, enfin, le vent du large s'apaisa, le calme survint, et le 13 la brise soufflait de terre; l'on se disposait définitivement à appareiller, lorsque l'interprète officiel du préfet maritime, le Sémaphore, fit le signal de retarder encore le départ. Les matelots et les soldats ne continrent pas cette fois leur mécontentement: au-delà du grand-mât, mainte imprecation énergiquement accentuée repondit au malencontreux guidon qui suspendait ainsi les opérations de la corvette. Dans la partie aristocratique du bâtiment, les plaintes, moins brutales par la forme, n'étaient pas moins amères au fond.

— En vérité, monsieur Renaud, disait dogmatiquement un petit commissaire de marine à l'enseigne de quart, en vérité, sous ce gouvernement, il n'y a qu'ordre, contre-ordre et désordre. Tant que les vents ont été mauvais on nous a laissés libres de partir, et voilà qu'à présent on

met obstacle à notre appareillage. Franchement, y comprenez-vous quelque chose?

— Je ne connais pas la cause du contre-ordre, répondit l'enseigne de vaisseau en souriant, mais ce doit être quelque dépêche arrivée par le dernier courrier, on nous l'expédiera tout à l'heure, après quoi nous pourrions filer nos amarres et larguer nos voiles.

M^{me} de la Rizière, femme du petit administrateur, balançait la tête nonchalamment à la manière des créoles, fit une moue minaudière qu'elle essaya de rendre sentimentale et tourna vers Jules des yeux passablement éraillés.

— Vous croyez donc, dit-elle, que nous appareillerons aujourd'hui?

— J'en suis persuadé, Madame. Mais, s'écria l'enseigne, voici un canot qui sort du port et se dirige vers nous; il va mettre fin à notre incertitude.

En disant ces mots, il salua respectueusement M^{me} de la Rizière et sa fille qui se trouvait assise près d'elle, pour aller examiner l'embarcation plus attentivement. (La suite au prochain numéro.)

BOURSE DU 27 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 69 50.

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 95 25.

BOURSE DU 28 AVRIL.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Fermé à 69 60.

4 1/2 p. 0/0 baisse 15 cent. — Fermé à 95 10.

Etude de M^e LABICHE, avoué
à Saumur.

ASSISTANCE JUDICIAIRE.

SÉPARATION DE CORPS.

D'un jugement rendu sur requête,
par le Tribunal civil de première ins-
tance de Saumur, le 15 avril 1858, en-
registré,

Il appert :

Que dame Jeanne Bodet, domesti-
que, demeurant à Antoigné, épouse
du sieur Jean-Denis Dufour, journal-
lier, demeurant à Méron, a été séparée
de corps et de biens d'avec son mari.

Pour extrait conforme.

A Saumur, le 26 avril 1858.
(229) LABICHE.

Etude de M^e MAUBERT, huissier à
Saumur.

VENTE VOLONTAIRE

Le dimanche 2 mai 1858, à une
heure précise du soir, à la Grande-
Dîme, commune de Varennes-sous-
Montsoreau, il sera procédé, par le
ministère de M^e MAUBERT, huissier à
Saumur, à la vente aux enchères pu-
bliques de nombreux objets et maté-
riels, provenant de démolitions de
maisons, écuries et remises, consis-
tant notamment en :

Cinq poutres énormes en bois de
chêne 1^{re} qualité.

Environ sept mille ardoises vieilles
en bon état.

Ustensiles de pressoir.

Ferrailles.

Vieilles portes ferrées.

Moëllons (environ 40 mètres cubes).

Vieilles lattes.

Vieux pavés.

Barreaux.

Rateaux et auges d'écuries.

Planches.

Et divers objets.

On paiera comptant plus 5 centimes
par franc. (230)

A VENDRE

UNE MAISON

Avec vaste jardin, écurie, remise,
et toutes servitudes, rue Courcouronne
n° 8.

S'adresser à M. Tailbois qui l'ha-
bite. (231)

A VENDRE ou A LOUER

MAISON,

Située au Pont-Fouchard.

S'adresser à M^{me} TESSIÉ-BOUTET.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 6.

MAISON,

Rue de la Visitation, n° 8.

MAISON,

Rue des Capucins, n° 50.

S'adresser audit notaire. (63)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à
Saumur.

FONDS A PLACER.

Diverses sommes sur hypothèque.
S'adresser audit notaire. (731)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire
à Saumur.

A VENDRE,

Un hectare trente-sept ares de terre
labourable,

Affiliée de rangées de vigne,
Au Clos-Bonnet, commune de Saumur.
S'adresser audit notaire. (62)

MAISON

Située rue Beaurepaire,

Anciennement occupée par M^{me} veuve
Callouard,

A VENDRE ou A LOUER,

PRÉSENTÉMENT

S'adresser à M^{me} veuve de Fos-
LETHEULLE, ou à M^e DUTERNE, notaire
à Saumur. (236)

A VENDRE

ou A LOUER

Présentement,

Une GRANDE MAISON, propre
au commerce, au milieu de la rue
Saint-Jean.

S'adresser à M. Abel MARQUIS, ou
à M. PINET, rue du Temple. (228)

Changement de domicile.

L'étude de M^e BEAUREPAIRE,
successeur de M. Jahan est transférée
rue Cendrière, n° 8. (226)

A VENDRE

Au pair,

SIX ACTIONS

de l'ex-société Préau, Vrignault et C^{ie},

Avec faculté d'accepter les statuts
de la société qui l'a remplacée et, par
suite, les dividendes que cette société
pourra donner au mois de mai pro-
chain.

S'adresser au bureau du journal.

PORTION DE MAISON

Située rue du Petit-Mauro, près la
Caisse d'épargne

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine.

On fera tous les changements desi-
rables.

S'adresser à M. LEROY, même rue.

M. CARETTE,

CHIRURGIEN - DENTISTE

DE PARIS,

Professeur de prothèse dentaire, auteur
de plusieurs ouvrages sur l'art du
dentiste, notamment de celui intitulé
le Dentiste de la Maison, approuvé
par l'École de médecine,

A Saumur, rue Haute-St-Pierre, n° 15.

M. De CESPEDÈS,

FUMISTE,

Vient de se fixer à Saumur, où il
compte rester quelque temps. Il se
charge d'empêcher de fumer, toutes
cheminées, quelles que soient leur
construction et leur position. Il con-
struit aussi des calorifères, des four-
neaux économiques et de lessive,
etc., etc.

Il n'exige de paiement qu'après par-
faite réussite.

Il est logé, quai de Limoges, chez
M^{me} veuve Renaud, aubergiste. (195)

AVIS.

M^{me} GUICHARD a l'honneur de
rappeler aux dames que son atelier de
corsetière est toujours situé place du
Marché-Noir, 5, à Saumur. Exerçant
depuis longtemps cette profession, elle
se trouve en position de faire, aussi
bien que possible, et à des prix mo-
dérés, tout ce qui se rattache à cette
partie de la toilette des dames.

M. BEAUREPAIRE, avoué, demande
un CLERC ayant déjà quelques no-
tions de procédure. (213)

COLLE BLANCHE LIQUIDE.

Cette Colle s'emploie à froid. Elle
remplace avec avantage la colle de
pâte, la colle forte, la colle à bouche,
etc., etc. On peut s'en servir pour car-
ton, porcelaine, verre, marbre, bois,
fleurs, etc., etc.

Prix du flacon 50 cent.

Dépôt à Saumur, chez M. LECOT-
TIER, relieur, rue du Petit-Mauro,
12, et à Paris, chez M. GAUDIN, 6,
rue Mezières, pour vente en gros.

OUVERTURE

DU

PACAGE AU VERT

DANS

LA PRAIRIE PONNEAU,

Le dimanche 2 mai 1858.

Les personnes qui désirent mettre leurs chevaux au vert dans cette prairie,
dont l'herbe est reconnue de qualité supérieure, peuvent toujours s'adresser à
M. GRELLET, rue de la Gare.

Prix : 25 francs, et 60 centimes pour le garde, pour 35 jours. (220)

MÉDAILLE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1855.

Mentions honorables aux Expositions de 1839, 1844 et 1849.

NOUVEAUX

BANDAGES HERNIAIRES

A ressorts élastiques et à vis de pression,

Sans sous-cuisses et sans fatiguer les hanches, de MM. WICKHAM Frères,

CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Le seul dépôt de ces Bandages, à Saumur, est chez M. ROY, coutelier et
bandagiste. Il se charge de choisir et d'appliquer le bandage le plus conve-
nable à chaque hernie. Toutes les personnes qui en font usage éprouvent
un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison com-
plète. — Prix modérés. (89)

LE JOURNAL ILLUSTRÉ

DES VOYAGES ET DES VOYAGEURS

ABONNEMENT D'UN AN :

PARIS. 6 f.

DÉPARTEMENTS. 8

UN NUMÉRO DE 16 PAGES PAR SEMAINE

10 CENTIMES

Publie en ce moment :

ABONNEMENT D'UN AN :

PARIS. 6 f.

DÉPARTEMENTS. 8

L'Ambassade en Chine de lord MACARTNEY, avec illustrations prises sur les
lieux.

Le Voyage en Perse du chevalier CHARDIN, marchand du Roi de Perse.

Camilla, Etude de Mœurs Louisianaises, par M. CH. JOBEY.

Course à Athènes, par M. A. BROUHA, professeur à l'École impériale de S^t-Cyr.

EN VENTE :

Le 1^{er} et le 2^e volume, formant la première année de l'abonnement. — Prix du vol. 3 f. ;
par la poste, 4 fr.

On s'abonne, par un mandat sur la poste, au bureau du journal, 46, rue Saint-
Louis, au Marais.

Les numéros se vendent séparément chez tous les marchands d'illustrations.
Vente en gros : à la Librairie Moderne, chez G. Havard, éditeur, boulevard de
Sébastopol (rive gauche).

A Bruxelles, chez Brouwet, rue de la Montagne-de-la-Cour. — A Alger, chez Tissier,
libraire.

La deuxième année de l'abonnement commence le 1^{er} avril 1858.

Les journaux de la correspondance seront servis mensuellement, pour éviter le pli.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

CRÉDIT FINANCIER. 5^e ANNÉE. 4 FRANCS PAR AN.

MM. PÉGOT-OGIER ET C^{ie} banquiers, se chargent, sans autre commission que le droit de l'agent de change, de l'achat et de la vente de tous effets
publics, actions et obligations pour le compte de leurs clients.

Envoyer les fonds en comptes-courants ou les titres à MM. PÉGOT-OGIER ET C^{ie}, banquiers, 7, rue de la Bourse, à Paris. — Dans les villes où la Banque de
France a des succursales, verser au crédit de leur compte. (232)

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,